

**APPEL
À CANDIDATURE**



**INCUBATEUR
INTERNATIONAL**



**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT
POUR L'INTERNATIONALISATION
DES CARRIÈRES D'ARTISTES**

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'INTERNATIONALISATION DES CARRIÈRES D'ARTISTES



Dans un contexte d'internationalisation des cursus et des carrières à travers l'Europe, le désir d'ouverture des jeunes créateurs s'apparente souvent à une course d'obstacles décourageant les plus téméraires. Obstacles économiques, psychologiques, administratifs, linguistiques sont autant de freins à l'internationalisation des carrières d'artistes en France.

Afin de lever ces barrières qui viennent entraver la circulation des œuvres et des imaginaires, les jeunes créateurs doivent pouvoir être formés et accompagnés en parallèle de leur travail de création.

Ce processus d'accompagnement contribue à encourager les jeunes artistes qui le souhaitent, à prendre l'Europe et le monde comme terrains de jeu dès le début de leur carrière. Que ces territoires, ces publics, ces partenaires soient aussi naturels dans le développement de leur projet que ceux où ils vivent. Il en va du développement de nouveaux marchés, de nouveaux publics et plus largement d'une approche coopérative qui inscrira ces artistes dans des perspectives de développement élargies.

Que nos pratiques à tous, nos modèles de production des œuvres se nourrissent d'interactions avec l'étranger et défrichent de nouvelles voies pour développer des projets créatifs innovants et fédérateurs.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF :



Le Carreau du Temple (Société Publique Locale de la Ville de Paris) et Mezzanine Spectacles se sont associés pour développer un incubateur international pour la création émergente. Ce dispositif d'accompagnement innovant, ouvert à 5 équipes, a pour objectif de favoriser l'internationalisation des carrières d'artistes du spectacle, de la musique, de la mode et du design. Les démarches pluri et transdisciplinaires seront reçues avec un intérêt tout particulier.

D'une durée d'un an, avec une possibilité d'être accompagné 6 mois supplémentaires, le processus d'incubation conjuguera des temps de formation collectifs (tronc commun), de l'accompagnement individuel (le cousu-main du Carreau) et des temps de résidence (recherche, création et mise en production) ainsi que des aides à la mobilité pour positionner son projet au niveau international.

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES :



- ◆ Artistes et créateurs souhaitant développer leur démarche au niveau européen et international (export, diffusion, coopération, mobilité)
- ◆ Artistes et créateurs organisés en collectifs pluridisciplinaires
- ◆ Artistes et créateurs franciliens ou développant un travail régulier en Ile de France (de toute nationalité et origine)
- ◆ Equipes émergentes (les artistes et collectifs doivent démontrer le caractère « émergent » de leur parcours professionnel : partenaires, soutiens financiers, visibilité, reconnaissance, nombre de productions, structuration ...)
- ◆ Artistes déliés des impératifs de production de septembre 2014 à Mars 2015
- ◆ Artistes engagés dans des démarches de médiation et de développement des publics

CONTENU DU DISPOSITIF :



- ◆ 18 jours de formation collective (coopération internationale, anglais, échanges de pratiques professionnelles, diffusion et export à l'international)
- ◆ 14 jours par équipe d'accompagnement individualisé (stratégie de mobilité et de développement international, tutorat artistique, administration, technique et projets de territoire) par des professionnels extérieurs et les équipes du Carreau du temple
- ◆ 4 semaines de résidence de recherche et création par équipe au Carreau du temple
- ◆ 7.000 euros par équipe de bourses de mobilité internationale
- ◆ Aide financière à la production (en fonction du projet) en fin d'incubation (sous réserve de fonds disponibles au 1er janvier 2015)
- ◆ Présentation de 2 chantiers de création durant la période d'incubation (en région Ile de France)

COÛT DU DISPOSITIF :



1500 euros par équipe (possibilité de prise en charge par votre OPCA et possibilité d'échelonnement des paiements)

CONTENU DU DISPOSITIF :



- ◆ Lancement de l'appel à projet : Avril 2014
- ◆ Date limite d'envoi des dossiers : 10 juin 2014
- ◆ Sélection des dossiers et jury : Juin-juillet 2014
- ◆ Début de l'accompagnement : Septembre - Octobre 2014
- ◆ Fin de l'accompagnement : Octobre 2015, renouvelable 6 mois

DOSSIER DE CANDIDATURE À COMPLÉTER EN LIGNE AVANT LE 10 JUIN 2014
WWW.CARREAUDUTEMPLE.EU/APPEL-CANDIDATURE-INCUBATEUR-INTERNATIONAL

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJET :



Comité de sélection des projets :

Le comité de sélection sera composé des experts suivants :

- ◆ Comité d'experts artistiques dans chaque discipline (théâtre, danse, cirque, arts numériques, musique, mode et design)
- ◆ Structures intermédiaires (réseaux, centres ressources, agences régionales)
- ◆ Structures de formation et d'accompagnement

Le comité d'expert est souverain et son choix ne pourra être contesté

Calendrier de sélection :

- ◆ Date limite de dépôt des dossiers : 10 juin 2014
- ◆ Présélection des dossiers : Juin 2014
- ◆ Rencontre des candidats présélectionnés : 1er quinzaine de juillet 2014
- ◆ Communication des résultats : 2ème quinzaine de juillet 2014

Engagements des bénéficiaires :

- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) certifie l'exactitude des informations fournies dans le dossier de candidature
- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) s'engage à faire preuve d'assiduité durant tout le dispositif d'incubation et à fournir le travail demandé lors des temps de formation. La présence aux temps de formation et d'accompagnement peut être assurée par différents membres du collectif.
- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) doit résider ou travailler régulièrement sur le territoire francilien
- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) s'engage à effectuer 2 restitutions publiques de son travail de recherche
- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) s'engage à ne pas avoir d'impératifs de production (pour le projet développé au Carreau du temple) durant les 6 premiers mois du dispositif
- ◆ Le(s) bénéficiaire(s) s'engage à participer activement au processus d'évaluation du dispositif d'incubation

Au début de la période d'incubation, le(s) bénéficiaire(s) et les représentants du Carreau du temple signeront une convention d'accompagnement précisant les engagements réciproques.

PLAN DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT :



Tronc Commun (19 jours d'octobre 2014 à septembre 2015) :

- ◆ Positionner son projet artistique au niveau européen et international : 5 jours – Octobre 2014
- ◆ Travailler son positionnement professionnel : 5 jours - Novembre 2014/Mars 2015 (1 jour/mois)
- ◆ Anglais appliqué : 5 jours – novembre/mars 2015 (1 jour/mois)
- ◆ Export et intégration sur les marchés de l'art : 3 jours - Janvier 2015
- ◆ Evaluation du dispositif : 1 jour – Septembre 2015

Le cousu-main du Carreau (14 jours d'octobre 2014 à septembre 2015) :

En fonction des équipes sélectionnées, ce plan d'accompagnement sera ajusté et précisé au fil de l'année

- ◆ Préparation des mobilités
- ◆ Tutorat artistique
- ◆ Montage d'un projet de coopération internationale
- ◆ 6 jours d'accompagnement avec les équipes du Carreau du temple (administration, action territoriale, mécénat et événementiel, technique, presse et communication)